



Le défi de la transition énergétique pour les entreprises

Réduire son empreinte carbone, réinventer les procédés, pour des activités durables

Quels enjeux énergétiques dans les régions du Grand-Ouest ?

D'après l'Insee, la Bretagne couvre en 2023 près d'un tiers de sa consommation électrique, contre moins de 15 % en 2015. La production d'électricité issue des énergies renouvelables est en hausse. L'éolien est l'énergie la plus productive, surtout depuis la mise en service en 2023 du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc. Cependant, la Bretagne reste encore majoritairement tributaire des énergies fossiles pour sa consommation, pour 70 % imputable au secteur des transports de marchandises, 2^e secteur pour les émissions de gaz à effet de serre. La Normandie également est au cœur de plusieurs projets éoliens offshore (parcs de Fécamp, de Courseulles-sur-Mer, de Dieppe) qui devraient produire plusieurs centaines de mégawatts chacun. La Région promeut le mix énergétique, parcs éoliens en mer et photovoltaïque sur les toitures, refusant cependant l'agrivoltaïsme afin de préserver les terres. En Pays-de-la-Loire, la transition énergétique suit aussi son cours, avec en 2024 la création d'un campus régional dédié aux énergies renouvelables.

Une volonté politique suivie d'une évolution réglementaire

A la différence des précédentes transitions énergétiques, la mutation en cours aujourd'hui est initiée non par les acteurs économiques, mais par une volonté politique qui s'est traduite sur le plan réglementaire. Plusieurs réglementations ont ainsi un impact sur la stratégie énergétique des entreprises :

- Le Green Deal : une stratégie visant à transformer l'économie européenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- La Directive RED III qui impose une part d'au moins 42,5 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie européenne d'ici 2030, avec un objectif indicatif de 45 %
- La réforme du marché de l'électricité, qui vise à réduire la volatilité des prix et à promouvoir les contrats à long terme comme les Power Purchase Agreements (PPA)
- La directive CSRD reprenant les informations à publier des entreprises sur les consommations d'énergie et leurs efforts de décarbonation.

Au niveau français, il est important de considérer les mesures spécifiques adoptées :

- La loi APER (2023) pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables
- Le plan de sobriété énergétique, lancé en 2022, visant à réduire la consommation d'énergie de 10 % d'ici 2024.

Un Livre Blanc pour orienter les entreprises de cosmétique

Début décembre 2024, Cosmed a publié le premier Livre Blanc sur l'énergie dans le secteur cosmétique. Fruit d'un travail collaboratif avec l'avocate Corinne Lepage, fondatrice du cabinet Huglo Lepage Avocats et ancienne ministre de l'Environnement, cet ouvrage a pour objectif d'apporter des solutions concrètes aux entreprises face aux défis énergétiques actuels : s'inscrire dans les objectifs hautement ambitieux de l'Europe en termes de neutralité carbone d'ici 2050, mais aussi intégrer des solutions énergétiques innovantes pour assurer la durabilité des activités de la filière. La première partie reprend le cadre réglementaire européen et français associé à l'énergie. La seconde propose des solutions illustrées de témoignages d'entreprises adhérentes pour réduire la dépendance énergétique tout en améliorant l'efficacité et la compétitivité. Parmi ces solutions : l'opportunité de production d'énergie renouvelable, la maîtrise des consommations d'énergie, les leviers liés à la construction et à la gestion des bâtiments.

Exemple en région : quelles solutions l'entreprise Technature a-t-elle choisi de mettre en avant pour assurer la durabilité de son activité ?

Dans ce livre Blanc, le sous-traitant Technature a témoigné de certaines pratiques qu'elle a mises en œuvre pour une plus grande sobriété énergétique sur ses trois sites :

- Pilotage des consommations énergétiques : sa principale source d'énergie étant l'électricité, Technature veut d'ici 2030 une énergie 100 % renouvelable (achat et production). Un automate a permis de réduire la consommation hors période de production de plus de 12 %. Un plus grand contrôle du chauffage des bureaux a été également possible grâce à un pilote.
- Mobilité des collaborateurs : Technature a agrandi les abris-vélos, et devrait mettre en place des doubles bornes de recharge sur ses sites, raccordées au réseau ou à de futurs panneaux photovoltaïques, qui viendront aussi alimenter les sites en énergie.

[Télécharger le Livre Blanc Energie](#) sur le site de Cosmed.

Portrait : Charlotte Chabry, fondatrice et dirigeante de Maison Osiris



Après un début de carrière dans le développement commercial et la gestion de projets auprès notamment de marques de la cosmétique, Charlotte Chabry opère une reconversion professionnelle pour suivre sa passion : la cosmétique naturelle. Une formation immersive auprès d'un parfumeur de Grasse constitue un véritable tournant, lui permettant d'intégrer la parfumerie au cœur de son projet entrepreneurial.

En 2010, elle crée Noham, une entreprise dédiée à la cosmétique naturelle et bio et aux fragrances. Elle s'entoure d'experts, notamment Marie Duchêne, Maître Parfumeuse, avec qui elle développe 42 bases parfumées uniques.

En 2017, accompagnée par Roland Conanec (Biotech Santé Bretagne) et de Sandrine Morvan (DCLI-C), elle mène un projet de formulation à froid, soutenu par la Région Bretagne. Cette approche permet de limiter la consommation d'énergie tout en préservant les propriétés des ingrédients naturels. Cela aboutit au lancement d'une nouvelle gamme de soins plus respectueux de l'environnement distribués auprès de 600 Instituts de beauté et sur la boutique en ligne.

La Maison Osiris regroupe aujourd'hui deux autres marques, destinées à des réseaux spécialisés dans les univers de la décoration, de la pharmacie et des magasins bio.

Maison Osiris adhère à Cosmed car l'organisation soutient les PME comme elle en matière d'innovation, de réglementation et de mise en réseau, tout en contribuant au développement du secteur de la filière cosmétique.

Parmi les projets en cours, l'un des plus importants est le déménagement vers des locaux construits sur mesure en 2024. Ces nouveaux espaces, plus fonctionnels, permettent d'optimiser les flux, offrant ainsi une meilleure organisation pour accompagner efficacement le développement de l'entreprise.

Aujourd'hui, Maison Osiris poursuit sa croissance en proposant des prestations de fabrication à façon, en petites et moyennes séries.

www.noham.fr



22 mai : 12^e rencontre du Cosmetopôle dans le Trégor

DECOUVERTE DES ACTEURS LOCAUX

La 12^e Rencontre annuelle du Cosmetopôle Grand-Ouest aura lieu le 22 mai 2025 dans les Côtes d'Armor.

Trois visites sont prévues le matin, au choix des participants : celle de Givaudan sur L'Île-Grande, des Laboratoires d'Armor à Pleubian ou de Photonics Bretagne à Lannion.

La Bretagne est la première région de France pour la recherche sur les algues en cosmétique. Le Centre d'excellence en biotechnologies marines, créé en 1990, exploite les eaux vierges de l'île Grande dans un environnement préservé. Initialement éclosier d'huîtres, le centre s'est réorienté vers la cosmétologie en 1995. Depuis, le laboratoire de Givaudan se consacre à l'exploration des richesses de la mer et à la mise au point des actifs cosmétiques de demain.

Société experte dans la formulation, la fabrication et le conditionnement de produits cosmétiques, les Laboratoires d'Armor sont eux implantés sur la presqu'île de Pen Lan. Outre leur activité de sous-traitance sous le nom LDA Global Cosmetics, ils développent deux marques propres : Algologie et Dr Renaud. Enfin, Photonics Bretagne ouvre également ses portes aux participants, pour faire connaître les applications proposées en cosmétique (extraction de composés chimiques, suivi de culture, contrôle qualité, etc.).

Un atelier réglementaire sur les allégations environnementales, animé par Cosmed, sera proposé en parallèle des visites le matin.

DES CONFERENCES SUR LA PROXIMITE ET LE SOURCING LOCAL

Outre les visites d'entreprises, venez échanger et partager vos expériences et pratiques autour du thème de la proximité et du sourcing local : comment faire du local un atout pour développer une marque territoriale ? Comment mettre sur pied des filières d'ingrédients locaux en partenariat avec des producteurs ? Comment tout simplement sourcer localement ? Sur l'échelle des différents types d'approvisionnement, où situer cette pratique du sourcing local ? Plusieurs témoignages d'entreprises donneront un aperçu de ce qu'il est possible et souhaitable de faire, les bénéfices et parfois les limites du local, avec des avis précieux pour ceux d'entre vous qui s'interrogent sur les différents types d'approvisionnement et de distribution possibles.

Cette rencontre est réalisée en partenariat avec Biotech Santé Bretagne et la Technopole Anticipa.

Pour vous inscrire, rendez-vous [sur le site de Cosmed](#).

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 4^e trimestre 2024 : décryptage de la loi Descrozaille ; Aromadays 2024 : mobilisation pour l'avenir des huiles essentielles en Europe ; révision du règlement cosmétique : où en sommes-nous ? ; peut-on encore exporter en Chine ? ; Business France : un atout à l'export ; Cosmed sensibilise les entreprises pour l'emploi des plus de 50 ans ; précarité étudiante : la Région Occitanie s'engage



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 4^e trimestre [sur le site de Cosmed](#).

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIERE COSMETIQUE

4^{ème} Trimestre 2024



Les infos partenaires

EXPERIMENTATION TRANSITION ECOLOGIQUE

En lien avec Biotech Santé Bretagne, les CCI de Bretagne et l'Ademe, proposent un parcours expérimental aux entreprises de cosmétique pour les accompagner dans leur transition écologique. Un groupe de travail constitué de quelques entreprises permettra à chacune de partager ses expériences et de bénéficier de l'intervention d'experts. Des séances collectives et un accompagnement individuel sont prévus. Parmi les axes de travail proposés : l'optimisation des procédés, l'éco-conception des emballages, les achats et matières premières.

Informations et candidature auprès de Loïc Evain : loic.evain@ille-et-vilaine.cci.fr

COSM'ING : APPEL A POSTERS

Biotech Santé Bretagne organise Cosm'ing, colloque international dédié aux ingrédients cosmétiques et aux biotechnologies, du 11 au 13 juin 2025 à Saint-Malo. Cette nouvelle édition abordera les avancées en bioproduction d'ingrédients issus de ressources marines, végétales ou microbiennes, les concepts d'holobionte, de phages et de microbiote, ainsi que l'apport des biotechnologies pour l'évaluation des produits ou le lien entre biotechnologies et l'IA au service de la cosmétique.

Si vous souhaitez proposer un poster, vous pouvez le faire jusqu'au 25 avril 2025.

Informations sur le site <https://cosming2025.fr>

CONCOURS ET COLLOQUE U'COSMETICS

La date de l'événement U'Cosmetics, dont Cosmed est partenaire, approche. Avez-vous réservé votre place pour le colloque du 13 mars ? Etes-vous curieux de découvrir parmi les projets étudiants ceux qui feront l'innovation de demain ?

Dédié cette année à « L'homme et la cosmétique ? », le colloque fera intervenir des experts dans leur métier, pour qu'ils partagent leur vision du thème avec vous : Technature, Biocosmethic, Polskin, Croda, M.Barbier, seront présents et bien d'autres encore, également lors de la table-ronde animée par Laurence Dorlhac.

Inscriptions sur le site <https://ucosmetics.fr>

ac



Les échos des entreprises

REVALORIZE : UNE APPLICATION ANTI-GASPI

Incubée depuis septembre 2024 au Pool à Rennes, la start-up vise à revaloriser 30 000 unités de produits cosmétiques, soit plus de 100 tonnes, d'ici à fin 2025. Sa fondatrice, Alexandrine Hamel, collabore déjà avec des acteurs comme Kerbi ou Panier des Sens. Des coffrets- surprise contenant au moins 4 produits sont proposés au prix de 15€.

<https://re-valorize.net>

ALBEA ACQUIERT CONANEC INDUSTRIE

Début janvier, le fabricant d'emballages cosmétiques Albéa a annoncé l'acquisition de Conanec Industrie, une entreprise bretonne de fabrication de moules d'injection plastique et d'usinage de pièces de précision. Avec ses 18 employés, Conanec Industrie intégrera les 35 sites d'Albéa tout en continuant à servir ses clients actuels. Cette acquisition vise à développer un modèle hybride sino-français, combinant la production à Shanghai avec des finitions et maintenances en France.

www.albea-group.com

UNE USINE DE RECYCLAGE DES COQUILLES SAINT-JACQUES EN 2025 A BAYEUX

A partir de mars, CSBT environnement va construire une usine de micronisation des coquilles Saint-Jacques près de Bayeux, en Normandie, avec l'objectif de valoriser 30 000 tonnes de coquilles par an en poudre de carbonate de calcium biosourcé. Cette matière sera utilisée par différentes industries, dont la cosmétique. Certains brevets ont déjà été déposés par des grandes marques françaises utilisant ce produit innovant. La mise en service de l'usine est prévue début 2026.

UNE NOUVELLE MARQUE BELLIOISE

Paysanne herboriste résidant à Locmaria sur l'île de Belle-Ile-en-Mer, Marie Tarteret a créé la marque Iloaz, spécialisée dans les produits cosmétiques biologiques. Elle cultive une quarantaine de plantes aromatiques et médicinales (dont du safran) sur son terrain de 5000m², utilisées comme ingrédients pour ses produits.

LANCEMENT D'UNE FILIERE ALGUES NORMANDES

Fondée par Sophie Perdriel, la start-up Magma lance une filière d'algues normandes pour les secteurs agroalimentaire et cosmétique. En cultivant des macroalgues en bassins à terre, elle assure une production de qualité toute l'année. Face à une demande mondiale croissante, Magma se concentre sur les espèces douce et laitue de mer, avec un projet de diversification pour les bassins conchylicoles quand ils sont vides. Finaliste du concours Normandy 4 Good, l'entreprise se positionne comme pionnière en Normandie dans un marché largement dominé par la Chine.

www.magma-seaweed.com

<https://normandy4good.fr>

LE GROUPE ROCHER SE RECENTRE SUR LA COSMETIQUE

Se recentrant sur son activité principale, le Groupe Rocher annonce vendre Petit Bateau (un CA de 250 M€) et Stanhome, une marque de produits d'entretien, pour réinvestir dans ses marques de cosmétique, notamment dans la recherche, et dans la rénovation de ses magasins.

www.yves-rocher.fr

Les financements

DIAGNOSTIC EXPORT

Le Diagnostic Export de BCI offre une analyse approfondie et des recommandations pour améliorer les projets internationaux des entreprises bretonnes. Ce service sans frais, destiné aux primo exportateurs et aux exportateurs expérimentés, inclut l'évaluation des activités stratégiques, des capacités à l'export et du potentiel commercial. Un Plan d'action interne est élaboré pour structurer le projet export. Ce diagnostic, financé par la Région et la CCI Bretagne, peut être complété par d'autres services du Pack Entreprise-Marchés Export.

Informations [sur le site de Bretagne Commerce International](#).

APPEL A PROJETS INNO EXPE SOBRIETE

S'adressant aux entreprises des filières stratégiques bretonnes (dont la filière santé et bien-être fait partie), l'appel à projets Inno Expé Sobriété récompense la conception ou l'adaptation d'une solution innovante sur un nouveau marché ou pour sa première mise sur le marché, en lien avec une recherche de sobriété. Le type d'aide est décidé par la Région sur proposition du comité d'expertise : soit une subvention d'un montant équivalent à 50 % maximum des dépenses éligibles, dans la limite de 50k€, soit une avance remboursable d'un montant équivalent à 65 % maximum des dépenses éligibles, dans la limite de 100k€.

Informations [sur le site de la Région Bretagne](#). Renseignements [auprès de votre technopole](#).

LE PRIX DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE REMPORTE PAR GBC

Le Laboratoire Global Beauty Consulting (GBC) vient de remporter le Prix de l'Innovation industrielle dans le cadre de l'appel à projets « Innovations & Transitions » de Quimper Bretagne Occidentale. Soutenu par Biotech Santé Bretagne dans le montage du dossier, GBC a remporté 14000 € pour développer son procédé de fabrication écoresponsable de produits cosmétiques solides.